

morena

Sur la base des dispositions des articles 35, 36, 41, Base I, 43, 115, 116 et 122 de la Constitution politique des États-Unis mexicains, en relation avec les divers 226 et 228 de la loi générale sur les institutions et procédures électorales; 2, 3, 5, 23, 25, 27, 30, 34, 40, 43 et 44 de la loi générale sur les partis politiques ainsi que les divers dispositions applicables dans les Constitutions locales et le cadre réglementaire électoral tous les États; 5e sous-section j, 13, 14 bis, 42e, 43e, 44e, 46e, 47e, 48e, 49e, 49e bis, 55°, 60°, et autre parent applicable du Statut de MORENA; et en prenant en considération que dans les processus électoraux des États du pays 2020-2021, des délégations au Congrès local élues selon les principes de la majorité relative et la représentation proportionnelle et les membres des conseils municipaux, est c'est-à-dire présidences, mises sous séquestre et conseils municipaux d'élection populaire directe conformément à la base I de l'article 115 de la Constitution politique des États Mexicains unis; ainsi que les commissions municipales, les maires, les conseils et les présidences de communauté dans les entités fédératives de Campeche, Mexico et Tlaxcala, respectivement:

Le Comité Exécutif National MORENA

C O N V O C A

Aux processus internes de sélection des candidats pour: les conseils à la Congrès local à élire selon le principe de la majorité relative et de la représentation proportionnel¹; et les membres des communes d'élection populaire directe et, dans leur cas, membres des maires et des conseils pour les processus électoraux 2020-2021

¹ Dans le cas de Mexico, il comprend une délégation de migrants à élire selon le principe de la représentation proportionnel. Il comprend également les conseils des migrants dans les États où leurs réglementations s'appliquent à eux. contempler.

morena

dans les états d'Aguascalientes, Baja California, Baja California Sur, Campeche, Colima, Chiapas, Chihuahua, Mexico, Guanajuato, Guerrero, Jalisco, État du Mexique, Michoacán, Morelos, Nayarit, Nuevo León, Oaxaca, Puebla, Querétaro, San Luis Potosí, Sinaloa, Sonora, Tabasco, Tamaulipas, Tlaxcala, Veracruz, Yucatán et Zacatecas; pour que les délégations au Congrès local soient élues par le principe de la majorité relative et de la représentation proportionnelle pour les processus électoraux de 2020 - 2021 dans les états de Durango et Hidalgo; membres des conseils élus vote populaire direct pour les processus électoraux 2020-2021 dans les états de Coahuila et Quintana Roo; l'élection extraordinaire des membres des communes de Acaxochitlán et Ixmiquilpan de l'État d'Hidalgo; ainsi que les conseils municipaux et Présidences communautaires dans les États de Campeche et Tlaxcala, respectivement; selon ce qui suit:

Base I: L'enregistrement des candidats pour remplir les candidatures se fera avant le Commission électorale nationale, dans les termes suivants:

- a) Compte tenu de la situation extraordinaire causée par la pandémie virale SARS-CoV-2 (COVID-19), pour privilégier le droit à la santé et réduire le interaction entre les personnes autant que possible, garantissant leur droit à participation, l'inscription aux fins de cet appel se fera en ligne.
- b) L'inscription en ligne se fera via le site Web:
<https://registrocandidatos.morena.app>
- c) L'inscription s'ouvrira dès la publication de cet appel et se clôturera, au chaque poste et entité fédérative, à 23 h 59 à la date indiquée au

morena

Tableau 1.

Entité Fédératif	Présidences municipal/ /Maire/femme du maire	Conceils Local	Les Syndicats, Regidurias, Conseillers	Présidences communitaires et Conseils municipaux
Ciudad de México	02-févr	17-févr	27-févr	Ne s'applique pas
Veracruz	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Jalisco	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Nuevo León	07-févr	07-févr	07-févr	Ne s'applique pas
Puebla	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Estado de México	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Guerrero	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Oaxaca	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Chiapas	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Michoacán	07-févr	21-févr	28-févr	Ne s'applique pas
Zacatecas	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Chihuahua	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Sinaloa	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Tamaulipas	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Sonora	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Guanajuato	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Tabasco	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Nayarit	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Colima	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Baja California	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas

morena

Entité Fédératif	Présidences municipal/ /Maire/femme du maire	Conceils Local	Les Syndicats, Regidurías, Conseillers	Présidences communaires et Conseils municipaux
Baja California sur	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Querétaro	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Yucatán	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Aguascalientes	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Morelos	07-févr	14-févr	21-févr	Ne s'applique pas
Campeche	07-févr	14-févr	21-févr	28-févr
Tlaxcala	07-févr	14-févr	21-févr	28-févr
Coahuila	07-févr	Ne s'applique pas	21-févr	Ne s'applique pas
Durango	Ne s'applique pas	14-févr	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Hidalgo	Ne s'applique pas	14-févr	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Quintana Roo	07-févr	Ne s'applique pas	14-févr	Ne s'applique pas
San Luis Potosí	14-févr	07-févr	14-févr	Ne s'applique pas

* Toutes les dates sont de l'année 2021

Base 2. La Commission électorale nationale examinera les candidatures, évaluera et notera les profils des candidats en fonction des attributions contenues dans le Statut de Morena, et ne publiera que les candidatures approuvées, qui seront les seuls Ils pourront participer à la prochaine étape du processus respectif.²

²Le prononcé de la sentence prononcée par la Chambre supérieure du Tribunal électoral du pouvoir sert de support. Judiciaire de la Fédération (TEPJF), dans le dossier SUP-JDC-65/2017 et les différents prononcés émis par les magistrats du Tribunal Electoral de l'Etat de Veracruz de Ignacio de la Llave, dans le dossier JDC-02/2017

morena

La Commission électorale nationale annoncera la liste des demandes d'inscription approuvées des candidats aux différentes candidatures, au plus tard aux dates suivantes:

Tableau 2.

Entité Fédératif	Rendez-vous*
Ciudad de México	Entre le 14 février et au plus tard le 8 mars pour les maires. Pas plus tard que 8 mars pour les conseils locaux et les conseils locaux
Veracruz	17 d'avril
Jalisco	1er Mars
Nuevo León	14 février
Puebla	3 avril
Estado de México	11 avril
Guerrero	7 mars pour les délégations au Congrès local et 27 mars pour les membres des conseils municipaux
Oaxaca	10 mars
Chiapas	20 mars
Michoacán	7 mars pour les délégations au Congrès local et 27 mars pour les membres des conseils municipaux
Zacatecas	26 février
Chihuahua	8 mars
Sinaloa	15 mars
Tamaulipas	27 mars

morena

Entité Fédératif	Rendez-vous*
Sonora	4 avril
Guanajuato	4 avril pour les députés de la majorité relative; 11 avril pour les conseils de représentation proportionnelle et 20 mars
Tabasco	6 avril
Nayarit	20 avril
Colima	4 avril
Baja California	31 mars
Baja California Sur	22 mars
Querétaro	6 mars
Yucatán	22 mars
Aguascalientes	15 mars
Morelos	8 mars
Campeche	25 mars
Tlaxcala	16 mars pour les délégations au Congrès local; 5 avril pour les membres des conseils municipaux et des présidences communautaires
Coahuila	25 mars
Durango	22 mars
Hidalgo	20 mars
Quintana Roo	2 mars
San Luis Potosí	17 février pour les députés de la majorité relative; et le 22 février pour les conseils de représentation proportionnelle et les membres des conseils municipaux

* Toutes les dates sont de l'année 2021

Toutes les publications des documents approuvés seront faites sur le site Web: <https://morena.si/>

morena

Seuls les signataires des demandes d'inscription approuvées par la Commission électorale nationale peuvent participer aux étapes suivantes du processus respectif.

L'enregistrement des candidats peut être annulé, ou non accordé, pour violation grave des règles établies dans le Statut et dans le présent appel, de l'avis de la Commission électorale nationale et du Comité exécutif national. Il est strictement interdit aux candidats de porter des accusations publiques contre le parti, ses organes directeurs ou d'autres candidats ou protagonistes, ou de commettre des actes de violence physique contre d'autres membres ou des actifs du parti. Le non-respect de cette obligation sera sanctionné par l'annulation de l'enregistrement de la pré-candidature correspondante.

Base 3. Les protagonistes du vrai changement, ainsi que les citoyens sympathisants de MORENA, qui ont l'intention d'être nommés pour l'un des postes faisant l'objet de cet appel, doivent remplir les conditions suivantes, selon le cas, afin de participer dans les processus internes respectifs:

2.1 Pour les Conseils provinciaux, par le principe de la majorité relative et de la représentation proportionnelle, se conformer aux exigences constitutionnelles et légales établies dans les réglementations locales.³

³Pour Mexico, les exigences établies par l'Institut électoral de la ville doivent être prises en compte du Mexique (IECM) pour le conseil des migrants: Accord IECM / ACU-CG-060/2020, 18 septembre 2020.

morena

2.2. Pour les présidences municipales, les syndicats et les regidurías des conseils municipaux, se conformer aux exigences constitutionnelles et légales établies dans la réglementation locale.

2.3 Pour les membres des bureaux du maire et des municipalités de Mexico, se conformer aux exigences constitutionnelles et légales établies dans la réglementation locale.

2.4 Pour les membres des conseils municipaux et des présidences communautaires des États de Campeche et de Tlaxcala, respectivement, se conformer aux exigences constitutionnelles et légales établies dans la réglementation locale.

Base 4. Les formats suivants à publier par la Commission électorale nationale doivent être joints au registre:

1. Demande d'inscription qui contiendra les informations suivantes:

- a) Nom et nom complet b) Code électeur
- c) Lieu et date de naissance
- d) Un email pour recevoir des notifications personnelles e) Adresse et heure de résidence là-bas
- f) Poste pour lequel vous postulez g) Profession
- h) Registre fédéral des contribuables (RFC)
- i) CURP
- j) Désignation des personnes responsables des finances avec les informations suivantes:

morena

nom, adresse, téléphone et email

k) Autres nécessaires à l'inscription auprès des autorités électorales.⁴

2. Lettre d'engagement aux principes de la Quatrième Transformation et respect du processus interne de MORENA, avec signature autographe, dans le format émis par la Commission électorale nationale à cet effet;

3. Lettre de manifestation sous protestation de dire la vérité de ne pas avoir été condamné ou d'avoir reçu une sanction ferme pour violence familiale ou domestique ou toute agression sexuelle, crimes sexuels ou être une personne ayant une pension alimentaire, avec signature autographe, dans le format à cet effet émis par la Commission électorale nationale;

4. Profil curriculaire avec photographie et autographiquement signé, mettant en évidence la carrière professionnelle, ouvrière et politique, les attributs éthiques et politiques, l'ancienneté dans la lutte pour les causes sociales et la vie démocratique, ainsi que leur contribution à la transformation du processus, dans le format émis à cet effet par la Commission électorale nationale; Oui

5. Autres formats nécessaires pour l'enregistrement auprès des autorités électorales.⁵

Tous les formulaires d'inscription seront publiés le jour même de l'appel sur le site: <https://morena.si/>

Base 5. La demande d'enregistrement sera accompagnée de la documentation numérisée suivante:

a) une copie lisible du justificatif de vote valide des deux côtés;

b) une copie lisible du certificat de naissance;

⁴ Les données requises seront utilisées, le cas échéant, pour l'enregistrement correspondant auprès des organes électoraux des autorités et ne constituent pas une condition d'éligibilité pour participer aux processus internes.

⁵ Les formats requis seront utilisés, le cas échéant, pour l'enregistrement correspondant auprès des autorités électorales respectives et ne constituent pas une condition d'éligibilité pour participer aux processus internes

morena

- c) Dans le cas des protagonistes du vrai changement, une preuve d'appartenance à MORENA. Le cas échéant, conformément à la détermination de la Chambre Supérieure dans SUP-JDC-1903/2020 et accumulée, les candidats peuvent fournir les preuves qu'ils jugent pertinentes afin d'accréditer la qualité de militant, qui seront analysées par la Commission nationale des élections lors de la vérification du respect des exigences;
- d) Toute preuve d'adresse.
- e) Dans le cas où l'adresse indiquée dans la demande ne correspond pas à celle du justificatif de vote, elle doit inclure une preuve de résidence et / ou de résidence délivrée par l'autorité compétente.

S'agissant d'un registre en ligne, les formats et documents requis dans les bases 4 et 5 de cet appel doivent être numérisés, pour le remplissage des données et le téléchargement des fichiers sur la plateforme électronique.

En cas d'omissions dans la documentation livrée, le candidat sera informé au moyen du courrier électronique qu'il / elle a indiqué en termes de sous-section d), numéro 1, de la base 4, de cet appel, de sorte que, dans le délai de 3 jours après la notification de la prévention correspondante, envoyez le (s) document (s) respectif (s) à l'email: omisiondocumentalmorena2021mail.com

La Commission électorale nationale, après évaluation et qualification des profils, approuvera l'inscription des candidats en fonction de leurs pouvoirs; Cette qualification obéira à une évaluation politique du profil du candidat, afin de sélectionner le candidat idéal pour renforcer la stratégie politico-électorale

morena

de Morena dans le pays. De même, il vérifiera le respect des exigences légales et statutaires et évaluera la documentation livrée.⁶

La Commission électorale nationale peut demander l'accréditation des activités inscrites dans le profil curriculaire des candidats.

Il est essentiel de souligner que la remise ou l'envoi de documents ne certifie pas l'octroi d'une candidature ni ne génère l'attente d'aucun droit.

Base 6. De la définition des applications

6.1. Majorité relative et élection populaire directe. Les candidatures aux postes à élire selon le principe de la majorité relative et de l'élection populaire directe seront définies dans les termes suivants: Compte tenu du fait public et bien connu qu'il n'est pas possible, factuellement et légalement, de mener l'Assemblée électorale visé au paragraphe ou. de l'article 44 du Statut MORENA, en raison d'un cas de force majeure découlant de la pandémie causée par le virus SARS-CoV-2 (COVID-19), ainsi que diverses déclarations de la Chambre supérieure du Tribunal électoral du pouvoir judiciaire fédéral.⁷ et l'imminence des délais pour les étapes du processus électoral; basé sur l'article 44, sous-section w. et 46^o, sections b., c., d. du Statut, la Commission électorale nationale approuvera, le cas échéant, un maximum de 4 enregistrements qui Ils participeront aux prochaines étapes du processus.

6 Le prononcé de l'arrêt rendu par la Chambre Supérieure du Tribunal Electoral du Pouvoir Judiciaire de la Fédération (TEPJF), dans le dossier SUP-JDC-65/2017 et les divers prononcés rendus par les magistrats du Tribunal Electoral de l'Etat de Veracruz de Ignacio de la Llave, dans le dossier JDC-02/2017.

7 Pages 20 et 21 de l'arrêt au principal: SUP-JDC1573 / 2019, page 44 de l'arrêt au principal: SUP-JDC1573 / 2019 et page 56 de l'arrêt au principal: SUP-JDC-1573/2019.

morena

Dans le cas où un seul l'inscription à la candidature respective sera considérée comme unique et définitive au sens du paragraphe t. de l'article 44 du Statut MORENA. Dans le cas où plus d'une inscription et jusqu'à 4 sont approuvées par la Commission électorale nationale, les candidats seront soumis à une enquête menée par la Commission nationale d'enquête pour déterminer le candidat idéal et le mieux placé pour représenter MORENA dans la candidature correspondante. .; Le résultat de ladite étude d'opinion sera sans appel au regard des dispositions de l'article 44, lettre s, du Statut MORENA. La Commission électorale nationale peut exercer la compétence visée au paragraphe h. de l'article 46 du Statut.

Le cas échéant, la méthodologie et les résultats de l'enquête seront portés à la connaissance des registres agréés, qui seront réservés aux termes de l'article 31, numéro 1, du droit général des partis politiques.

6.2. De représentation proportionnelle. Les candidatures aux postes à choisir selon le principe de la représentation proportionnelle pour intégrer la ou les listes plurinominales respectives seront définies dans les termes suivants: Elle sera régie par les principes établis dans le Statut MORENA, avec l'harmonisation due par la force majeure découlant de l'urgence sanitaire causée par la pandémie causée par le virus SRAS-CoV-2 (COVID-19) ainsi que de diverses déclarations de la Chambre supérieure du Tribunal électoral du pouvoir judiciaire fédéral.⁸ et de l'imminence des délais pour les étapes du processus électoral, ainsi que sur la base de la sous-section w. des articles 44 et 46 du Statut MORENA, dans les termes suivants:

⁸ Pages 20 et 21 de l'arrêt au principal: SUP-JDC-1573/2019, page 44 de l'arrêt au principal: SUP-JDC1573 / 2019 et page 56 de l'arrêt au principal: SUP-JDC-1573/2019.

morena

A) La ou les listes multi-membres comprendront 33% de membres externes qui occuperont la troisième formule sur trois places, qui pourra être ajustée selon les statuts.

B) Les candidatures de Morena correspondant aux personnes qui prouvent leur statut de militants, seront sélectionnées selon la méthode d'insaculation. À cette fin, et puisqu'il n'est pas légalement et factuellement possible de tenir des assemblées électorales en raison d'un cas de force majeure découlant de l'urgence sanitaire causée par la pandémie causée par le virus SARS-CoV2 (COVID-

19) ainsi que diverses déclarations de la Chambre Supérieure du Tribunal Electoral du Pouvoir Judiciaire de la Fédération⁹ et l'imminence des termes des étapes du processus électoral, le registre sera ouvert à tous les membres du territoire électoral correspondant, pour participer au processus d'isolement.

C) Tous les protagonistes d'un vrai changement peuvent s'inscrire auprès de la Commission électorale nationale qui remplit les conditions d'éligibilité de cet appel.

D) La Commission électorale nationale, après avoir évalué et qualifié les profils, approuvera l'inscription des candidats en fonction de leurs attributions; Cette qualification obéira à une évaluation politique du profil du candidat, afin de sélectionner le candidat idéal pour renforcer la stratégie politico-électorale de

morena

Morena dans le pays. De même, il vérifiera le respect des exigences légales et réglementaires et évaluera la documentation soumise. Une fois fait

Ce qui précède annoncera la liste des personnes qui participeront à la insaculation, aux termes du Statut, pour obtenir cinq femmes et cinq hommes de chaque territoire électoral correspondant.

E) Une représentation de la Commission électorale nationale, en présence de représentants du Comité exécutif national, du Conseil national et de la Commission nationale d'honnêteté et de justice, effectuera le processus d'insaculation.

F) Le processus d'isolement sera effectué pour intégrer la liste des multi-membres. Dans ce processus, en plus des personnes non garanties conformément à la sous-section D) ci-dessus, les membres du Conseil d'État, ainsi que les membres du Congrès national de l'entité fédérative respective, seront ajoutés. Chaque personne non garantie sera classée séquentiellement par ordre de priorité dans la liste correspondante. Le premier non garanti occupera la première place disponible et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit terminé. Afin de se conformer aux dispositions de la loi sur la parité hommes-femmes dans l'attribution des candidats,

l'isolement des hommes et des femmes sera effectué séparément; et une fois que ladite insaculation est terminée, les résultats seront imbriqués de telle sorte que pour chaque deux endroits, un est pour une femme et un autre pour un homme ou vice versa.

G) Aux fins de la présente, on entend par isolement l'action d'extraire au hasard des noms ou des nombres d'un sac, d'une sphère ou d'une urne pour réaliser un dessin.

morena

H) Pour garantir une représentation égale des sexes et des autres groupes d'attention prioritaires, comme établi par la loi et les dispositions applicables, pour les candidatures, les ajustements correspondants seront effectués par la Commission électorale nationale, qui respectera l'ordre de priorité qui en découle des insaculations, dans tous les cas, le résultat des ajustements garantira les espaces pour les personnes qui se conforment à l'action positive correspondante.

Dans le développement des étapes décrites dans cette section, l'évolution de la cause de force majeure dérivée de la pandémie du virus SARS-CoV-2 (COVID-19), pour sauvegarder le droit à la santé des personnes impliquées dans les processus. La Commission électorale nationale, sur la base de ses pouvoirs statutaires, prendra les mesures nécessaires pour garantir le droit visé à la sous-section e), numéro 1, de l'article 23 de la loi générale sur les partis politiques.

Base 7. La Commission électorale nationale exerce le pouvoir visé au paragraphe f. de l'article 46 du Statut en ce qui concerne les processus internes respectifs, au plus tard aux dates suivante

Tableau 3

Entité Fédérative	Rendez-vous
Ciudad de México	9 mars
Veracruz	18 avril
Jalisco	2 mars
Nuevo León	18 février
Puebla	3 avril
Estado de México	12 avri

morena

Entité fédérative	Rendez-vous
Guerrero	8 mars pour les délégations au Congrès local et 28 mars pour les membres des conseils municipaux
Oaxaca	2 mars
Chiapas	21 mars
Michoacán	26 de marzo para diputaciones de Mayoría Relativa; 9 de abril para diputaciones de Representación Proporcional y 26 de marzo para miembros de los ayuntamientos
Zacatecas	27 février
Chihuahua	9 mars
Sinaloa	16 mars
Tamaulipas	28 mars
Sonora	5 avril
Guanajuato	5 de abril para diputaciones de Mayoría Relativa; 12 de abril para diputaciones de Representación Proporcional y 21 de marzo para miembros de los ayuntamientos
Tabasco	7 avril
Nayarit	21 avril
Colima	5 avril
Baja California	1 avril
Baja California Sur	23 mars
Querétaro	7 avril
Yucatán	23 mars
Aguascalientes	16 mars
Morelos	9 mars
Campeche	26 mars

morena

Entité Fédérative	Rendez-vous
Tlaxcala	17 mars pour les délégations au Congrès local; 6 avril pour les membres des conseils municipaux et des présidences communautaires
Coahuila	26 mars
Durango	23 mars
Hidalgo	21 mars
Quintana Roo	3 mars
San Luis Potosí	18 février pour les députés de la majorité relative; et le 23 février pour les conseils de représentation proportionnelle et les membres des conseils municipaux

* Toutes les dates sont de l'année 2021

Base 8. Se conformer aux dispositions applicables sur les actions positives de parité entre les sexes, les communautés et les peuples autochtones, les quartiers, les Afro-mexicains, les jeunes, les personnes handicapées, ainsi que les autres actions positives conformément aux réglementations locales respectives, les règles d'attribution des espaces mono-membre correspondant auxdites actions seront respectées affirmative, ainsi que les espaces dans les listes multi-membres respectives. Par conséquent, seules les personnes qui se conforment à l'action positive respective peuvent être inscrites ou affectées, selon le cas. Pour remplir efficacement cette base, dans le registre des candidats, il leur sera demandé d'exprimer leur auto-inscription à l'un des groupes d'attention prioritaires et préférentiels, qui seront accrédités dans les conditions correspondantes. De cette manière, les instances partisans seront en mesure de l'identifier et de lui donner le traitement correspondant pour l'accomplissement d'actions positives.¹⁰

¹⁰ Par exemple. Dans le cas de Mexico, cette mesure permettra d'identifier les personnes appartenant aux villes et les quartiers d'origine ou les communautés autochtones, afin de se conformer aux dispositions de l'article 40 des directives pour la nomination des conseils, maires et conseils dans le processus électoral ordinaire 2020-2021, approuvé par accord IECM / ACU-CG-110/2020

morena

Dans tous les cas, la Commission électorale nationale peut procéder aux ajustements nécessaires afin de rendre effectives les actions positives, en respectant l'ordre de priorité et de positionnement qui est dérivé des insaculations et des registres correspondants. La Commission électorale nationale émettra dans les plus brefs délais les lignes directrices pour garantir la représentation des actions positives dans les candidatures respectives pour chaque entité fédérale dans laquelle, pour examen par la Commission, les dispositions réglementaires locales l'exigent.

Base 9. Les pré-campagnes seront menées conformément aux directives émises par la Commission électorale nationale. Dans le cas où la période de pré-campagne serait épuisée selon le calendrier électoral local, il n'y aura pas de place pour effectuer des actes de pré-campagne concernant les candidatures visées dans cet appel. dans le processus interne respectif. Les candidats doivent éviter d'accomplir des actes qui pourraient constituer des actes anticipés de campagne ou de campagne. L'enregistrement peut être annulé ou non accordé en raison de l'absence de cette disposition.

Base 10. Les personnes qui occuperont les suppléants dans les candidatures respectives, dans tous les cas, seront approuvées et nommées par la Commission électorale nationale. Dans le cas où le propriétaire est un homme, la substitution peut être

occupé par n'importe quel sexe; dans le cas où le propriétaire est du sexe femme, la substitution sera invariablement du même sexe. De même, les substitutions respecteront les dispositions respectives des actions positives.

morena

Base 11. La Commission électorale nationale apportera les ajustements, modifications et détails qu'elle jugera pertinents pour la sélection et la nomination effective des candidats.

Base 12. La définition finale des candidatures de Morena et, par conséquent, des registres, sera soumise à ce qui est établi dans la coalition, l'alliance de parti ou les accords de candidature communs avec d'autres partis politiques enregistrés, dans le respect de la parité entre les sexes et des dispositions légales.

Base 13. Dans la solution des différends, la composition à l'amiable et les moyens alternatifs indiqués aux articles 49° et 49° bis du Statut de Morena seront préférés à ceux juridictionnels. Dans tous les cas, les délais fixés par les autorités électorales pour la résolution des litiges intra-partis seront respectés. Sans que cela soit un obstacle à la libération de la base 7 de cet appel

Base 14. Tout ce qui n'est pas prévu dans cet appel sera résolu par la Commission Élections nationales au sens de l'article 44° w. du Statut.

Transit

Premier. - Etre publié immédiatement sur la page [https:// morena.si/](https://morena.si/) et sur la scène de l'organe convocateur.

Deuxième. - En cas d'addenda, d'ajustements ou d'errata pour leur mise en œuvre correcte ou ceux issus d'accords, de résolutions ou d'exigences

morena

autorités électorales, le Président est habilité; au secrétaire général; à la fois du Comité exécutif national et / ou de la Commission électorale nationale pour le soulagement de ces préventions.

Troisième. - Pour soulager adéquatement les processus internes, la Commission électorale nationale est habilitée à émettre, dans les cas qu'elle juge appropriés, des lignes directrices spécifiques pour les États ou les positions en particulier.

Chambre. - Basé sur la sous-section j. de l'article 44 des statuts MORENA, le lancement de processus internes dans les entités fédératives respectives est déclaré pour les postes visés dans le présent appel. Tout acte présent ou futur d'instance diverse en relation avec les processus référés reste sans effet.

Mexico, 30 janvier 2021.

COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL

Mario Delgado Carrillo

Président

M. Citlalli Hernández Mora

Secrétaire générale

SUR LA BASE DU BUREAU CNHJ-152-2020 ÉMIS PAR LA COMMISSION NATIONALE D'HONNÊTÉTÉ ET DE JUSTICE DE MORENA, DANS LEQUEL LA VIABILITÉ ET LA VALIDITÉ DES SESSIONS TENUES VIRTUELLEMENT AINSI QUE LEURS CONSÉQUENCES ET EFFETS JURIDIQUES SONT ÉTABLIES PAR LES LOIS, À LA XX SESSION URGENTE DE LA COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL, TENU PAR TÉLÉMATIQUE, L'APPEL A ÉTÉ APPROUVÉ PAR UN VOTE DE QUINZE VOTES EN FAVEUR, UN CONTRE ET DEUX ABSTENTIONS, COMME INDIQUÉ DANS LE PROCÈS-VERBAL RESPECTIF.

morena



8/MAY/2020

Ciudad de México, 8 de mayo de 2020

OFICIO: CNHJ-152-2020

ASUNTO: Se responde consulta

morenacnhj@gmail.com

C. Alfonso Ramírez Cuéllar
Presidente del Comité Ejecutivo Nacional de MORENA
PRESENTE

La **Comisión Nacional de Honestidad y Justicia de MORENA** da cuenta de la consulta formulada por Usted, en su calidad de Presidente y en representación del Comité Ejecutivo Nacional de MORENA, remitida vía correo electrónico el 6 de mayo del año en curso, mediante la cual planteó las siguientes preguntas:

"Derivado de la situación de emergencia sanitaria que aqueja al mundo y al país ¿es posible que se realicen sesiones virtuales para la toma de acuerdos del Comité Ejecutivo Nacional?"

¿Serán válidos los acuerdos tomados en dichas sesiones virtuales y sus consecuencias jurídicas?"

La CNHJ, con fundamento en el artículo 49°, inciso n), procede a responder:

PRIMERO.- Tomando en cuenta la situación extraordinaria que implica la emergencia sanitaria en México derivada de la pandemia del COVID-19, aunado a las medidas de prevención ordenadas por las autoridades federales de salud relacionadas con la sana distancia y el aislamiento social, resulta procedente que los órganos partidistas encuentren mecanismos que faciliten el desarrollo de sus actividades políticas, ejecutivas y jurisdiccionales, sin poner en peligro la salud de sus integrantes, de la militancia y la sociedad en general.

CNHJ/C3-DT

morena

SEGUNDO.- Con fundamento en diversas disposiciones contempladas en los Documentos Básicos, existen actividades del Comité Ejecutivo Nacional que resultan necesarias para el correcto funcionamiento de MORENA como partido político por lo que es procedente que dicho órgano cuente con los mecanismos necesarios para llevar a cabo reuniones en las que sea posible, cumpliendo las formalidades esenciales, la toma de acuerdos al interior de dicho órgano.

TERCERO.- Es por lo anterior que esta Comisión establece que sí es posible que el Comité Ejecutivo Nacional de MORENA lleve a cabo reuniones informativas, de trabajo o sesiones formales para la toma de acuerdos de manera virtual, utilizando las herramientas tecnológicas que considere necesarias para dicho efecto.

CUARTO.- Los acuerdos derivados de las sesiones virtuales serán válidos, así como sus consecuencias y efectos jurídicos y estatutarios, en el entendido de que dichas sesiones deberán cumplir con las formalidades esenciales que indica el Estatuto con respecto a la convocatoria, el quórum, la votación y el acta respectivas.

**Así lo acordaron y autorizaron los integrantes de la
Comisión Nacional de Honestidad y Justicia de MORENA.**

"Solo el pueblo organizado puede salvar a la Nación"


Héctor Díaz-Polanco


Gabriela Rodríguez-Ramírez


Adrián Arroyo Legaspi

CNHJ/C3-DT